

VAE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



DESCRIPTIF DE LA VAE POUR LES MÉTIERS DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

La VAE est un droit individuel instauré par la loi de modernisation sociale du 17/01/2002 et inscrit dans le code du travail. Depuis le 21/12/2022, la VAE s'organise autour d'un nouveau dispositif modernisé, simplifié et sécurisé (loi n°2022-1598).

La VAE constitue un moyen d'obtenir tout ou partie d'un diplôme par la reconnaissance de compétences. Toutes les activités passées peuvent être prises en compte, à condition d'être **en rapport avec le diplôme visé** : expériences personnelles et professionnelles, bénévolat, participation à des activités de volontariat, sport de haut niveau, etc.

Le candidat peut acquérir par la VAE tout ou partie du diplôme. Le jury peut attribuer la totalité du diplôme s'il juge que le candidat a acquis des compétences nécessaires au regard du référentiel professionnel du diplôme visé. Il peut également ne valider qu'une partie des connaissances acquises par le candidat.

Depuis 2022, le candidat peut présenter en VAE l'ensemble d'un diplôme ou choisir un ou plusieurs blocs de compétences à certifier.

INFORMATIONS PRATIQUES

Délais d'accès :

- Salariés du privé : entrées permanentes dans le dispositif par le biais du portail dédié (<https://vae.gouv.fr>)
- Salariés du public et demandeurs d'emploi : Polaris Formation organise 2 à 3 démarrages dans l'année.

Tarifs

Selon l'expérience, le dispositif et le niveau de diplôme.

Financement

- Salariés du privé et demandeurs d'emploi : CPF, OPCO (salariés), Région / France Travail, Transition Pro...
- Pour les salariés de la fonction publique : CPF ou financements employeurs

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA VAE

L'accompagnement est une aide méthodologique apportée au candidat à la VAE avec les objectifs suivants :

- Aider le candidat à repérer et décrire les activités développées au cours des expériences professionnelles ou bénévoles
- Faciliter l'expression du candidat et l'aider à expliciter ses expériences
- Aider le candidat à se positionner vis-à-vis des situations qu'il présente
- Accompagner la rédaction du livret

MÉTHODES MOBILISÉES

Alternance de temps collectifs et individuels :

- **Collectifs** réalisés par les formateurs de Polaris Formation
- **Rdv individuels** : réalisés par un accompagnateur référent
- Analyse de pratique et entretien d'explicitation.

L'accompagnement VAE

C'est un parcours individualisé, d'une durée adaptée à votre situation (généralement de 24 à 38 heures) qui fait appel à une ou plusieurs des modalités suivantes :

- Accompagnement individuel
- Accompagnement collectif
- Immersion (stage)

Taux de satisfaction des candidats en 2024 :

- Modalités d'apprentissage : 100%
- Relations avec l'équipe pédagogique : 100%

**POUR EN SAVOIR
PLUS SUR LA VAE**



PRÉ-REQUIS

Toute personne ayant une expérience en lien avec le diplôme visé, qu'elle soit ou non en situation d'emploi, peut accéder à la VAE.

Cette expérience peut avoir été exercée de manière continue ou non, sans minimum de temps global d'activité, dans le cadre d'activités professionnelles salariées, non salariées, bénévoles, de volontariat et stages pratiques en formation initiale ou continue. Dans ce dernier cas, la durée des activités réalisées hors formation doit être supérieure à celle des activités réalisées en formation.

DIPLÔMES CONCERNÉS

Diplômes de la filière sociale et notamment :

Diplômes d'Etat du travail social : DEIS, ES, EJE, ETS, CESF, ME, TISF, AES

Certificat d'Aptitude : CAFERUIS

BTS : ESF

Bac Pro : ASSP

CAP : AEPE

TAUX D'OBTENTION

Année 2024	Dossiers déposés	validation totale	validation partielle
ES	22	12	8
ME	8	6	2
AES	6	4	2
EJE	8	5	3
Caferuis	1	0	1
Total	45	27 soit 60%	16 soit 36%

DÉMARCHE À SUIVRE

Salariés du privé : le candidat se connecte sur le **portail de la VAE** (<https://vae.gouv.fr>) et démarre un parcours. Il indique quel diplôme il vise en VAE, quelle est son expérience et quels sont ses objectifs. Enfin il choisit un organisme pour mettre en œuvre l'accompagnement. Si le candidat choisit Polaris Formation comme organisme d'accompagnement, un architecte accompagnateur de parcours prendra contact avec lui pour un positionnement et l'élaboration d'un parcours individualisé.

Salariés du public et demandeurs d'emploi : le candidat remplit un livret de recevabilité auprès du **Rectorat** (diplôme de l'Education Nationale) ou de l'**ASP** (diplômes de la DREETS) en fonction du diplôme visé (Livret I). Le Rectorat ou la DREETS notifie la recevabilité de sa demande au candidat dans un délais de 2 mois après le dépôt de la demande.

POLARIS organise une **réunion d'informations** facultative sur le parcours V.A.E. les dispositifs d'accompagnement et les modalités de financement (+ d'infos : <https://polaris-formation.fr/>).

Le candidat est accompagné sur une période de **6 à 18 mois**.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une fois terminé, le livret de présentation des acquis du candidat est adressé par Polaris (salariés du privé) ou par le candidat (salariés du public) au Rectorat ou à la DREETS.

La fin de la formation est sanctionnée par le passage devant un jury du Diplôme d'Etat délivré par le Rectorat ou la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

Nature de l'entretien : oral de 30 à 45 minutes avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel du secteur

NOS PARTENAIRES

Rectorat de Limoges

Service du DAVA
13, rue François Chénieux
87031 – LIMOGES
Tél. : 05.55.11.41.18

ASP

Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine
UNACCESS - Délégation VAE
Service instruction de la recevabilité
8 Place Maison Dieu - CS 90002
87001 Limoges Cedex 1
Tél. : n° azur 0809 540 540

LIEU DE FORMATION

POLARIS Formation, site d'Isle :
2, rue du Buisson à Isle

CONTACTS

par le site internet :

www.polaris-formation.fr

par courriel :

s.faviere@polaris-formation.fr

par courrier :

POLARIS Formation
2 rue du Buisson
BP n°10 - 87170 ISLE

par téléphone :

05 55 12 29 92

Responsable de la VAE :

Cécile PECONDON-LACROIX

Secrétaire : Sabine FAVIERE

Janvier 2025

N° Déclaration : 74870000187

